



Mairie

1, rue Trianon - 45310

☎ : 02 38 80 81 02

☎ : 02 38 80 80 75

✉ : mairie.patay@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

MERCREDI 14 MARS 2018

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance à 20 H 30

PRÉAMBULE

L'an deux mil dix-huit, le quatorze mars, à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Marc LEBLOND, Maire.

Étaient présents : M. Marc LEBLOND, M. Frédéric BOET, M. Jean-Luc BEURIENNE, M. Patrice VOISIN, M. René-Pierre GOURSOT, Mme Jessica DE MACEDO, M. Gérard QUINTIN, Mme Michelle SEVESTRE, M. Arnaud RAFFARD, Mme Sophie LAURENT, M. Alain VELLARD, Mme Marie DELALANDE, M. Daniel FOUCAULT, Mme Marie-Christine BOURBON, Mme Laurence COLLIN et Mme Odile PINET.

Absent excusé ayant donné pouvoir : Mme Isabelle ROZIER qui a donné pouvoir à M. Patrice VOISIN, Mme Nadine GUIBERTEAU qui a donné pouvoir à M. Arnaud RAFFARD.

Absent : M. Antoine BRUNEAU

Le conseil a choisi comme secrétaire de séance **Mme Marie DELALANDE**.

A. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 14 février 2018.

M. le Maire demande s'il y a des remarques concernant le compte rendu de la séance du conseil municipal du mercredi 14 février 2018. Aucune observation n'est signalée, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

II. AFFAIRES DÉLIBÉRATIVES

A. AFFAIRES GÉNÉRALES

• Modification de la durée et des tarifs des concessions du cimetière communal de Patay.

M. le Maire soumet au conseil municipal le rapport suivant : il rappelle les tarifs en vigueur du cimetière communal fixés par la délibération n°115-2016 du 14 décembre 2016 pour une durée dite « perpétuelle ».

M. le Maire rappelle les différents types de concessions proposés.

M. le Maire propose d'apporter des modifications au niveau de la durée des concessions du cimetière communal de Patay.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **APRÈS** avoir entendu l'exposé de son rapporteur,
- **APRÈS** en avoir délibéré à l'unanimité,
 - **supprime** l'attribution de concessions dites cinquantenaires (50 ans), centenaires (100 ans) et perpétuelles,
 - **attribue** des concessions dites temporaires de 15 ans ou dites pérennes trentenaires (30 ans),
 - **dit** que les tarifs mentionnés dans la délibération n°100-2017 du 13 décembre 2017 restent en vigueur pour l'année 2018 pour les durées de concessions de 15 et 30 ans qu'elles concernent les concessions en pleine terre, en caveau ou cavurne.

B. FINANCES/ PERSONNEL

● Participation financière classe découverte.

M. le Maire informe le conseil municipal que la commune a été sollicitée pour participer financièrement à une classe de découverte à Sainte Enimie, en Lozère, du 30 juin au 04 juillet 2018, pour une enfant patichonne, Lina LEMEUX, scolarisée dans l'ULIS de l'école Victor HUGO à Ingré par décision de la MDPH.

Le coût par enfant à la charge de la famille de ces journées découvertes, s'élève à 298,20 euros.

La commission scolaire propose que la prise en charge soit de 100 euros.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **APRÈS** avoir entendu l'exposé de son rapporteur,
- **APRÈS** en avoir délibéré à l'unanimité,
 - **décide** de verser une participation financière de 100 euros pour le séjour en classe de découverte de l'enfant Lina LEMEUX, en déduction du reste à charge de la famille. Cette participation sera réglée directement à l'organisateur de cette activité, sur présentation d'une facture.

III. QUESTIONS DIVERSES (affaires non délibératives).

M. le Maire :

Fait part :

- de l'assemblée générale du Comité du Souvenir Français qui se tiendra le 15 mars 2018 à 15h00 à la salle des fêtes de Tournois.
- de l'assemblée générale de l'association les amis de l'orgue qui se tiendra vendredi 16 mars à 18h00 à la salle polyvalente de Saint Pérvy.
- de la demande d'accompagnement financier adressée par les Racines du Pays Loire Beauce et fait lecture du courrier de demande de l'association.
- indique que la nouvelle boucherie-charcuterie sera ouverte dès le 15 mars 2018 à 9h00. M. le Maire est interrogé sur une éventuelle inauguration officielle de cette réalisation communale.
- présente le programme des assises johanniques qui se tiendront les 30 juin (à Patay) et 1^{er} juillet 2018 (à Meung-sur-Loire). Il présente le passeport créé à cette occasion ainsi que son fonctionnement et précise qu'il sera mis à disposition dans les mairies et offices de tourisme. Les Elus propose la création de médailles dont le coût de revient serait d'un euro, qui seraient vendues deux euros au bénéfice de l'association.
- de la future implantation du panneau (panneau initialement installé sur le mur de façade de la boucherie-charcuterie) destiné à recevoir les affiches de présentation des films du cinémobile. Madame Sophie LAURENT indique que cela ne permet de présenter que 2 films alors que 3 sont projetés. M. le Maire propose d'installer un affichage avec vues recto et verso.

Mme Odile PINET :

- propose de recevoir en présence de la presse les deux jeunes de la commune, Messieurs MOULIN et SALMON, qui ont participé au 4L Trophy et emmené du matériel à des écoles du Maroc. Mme Odile PINET considère que c'est une bonne action qui donne une bonne image de nos jeunes et que ce serait bien de communiquer sur le sujet au travers de différents supports.
- A participé avec M. Jean-Luc BEURIENNE à une formation organisée par l'AML sur l'exonération de la taxe d'habitation et les révisions des valeurs locatives sur les locaux professionnels. Un gros travail est à mener car les tables de références datent de 1970.

M. Alain VELLARD :

- propose que les adhérents de la pétanque aménagent eux-mêmes le fonds de la parcelle où ils jouent actuellement. M. VELLARD. L'association ferait son affaire de l'aménagement mais sollicite la commune pour amener des gravillons. M. Alain VELLARD propose de discuter plus amplement de ce projet avec M. le Maire. M. Patrice VOISIN propose de mettre à disposition des poteaux de récupération en bois pour délimiter les espaces.

M. Michelle SEVESTRE :

- a été au comité syndical du SIRTOMRA et précise que la taxe d'ordures ménagères n'augmentera pas cette année.
- des assistantes maternelles s'inquiètent de leur organisation future du fait des horaires identiques des écoles publiques et privées de Patay à la rentrée scolaire prochaine.

M. le Docteur René-Pierre GOURSOT :

- propose qu'à l'occasion des assises johanniques, quelqu'un puisse présenter l'association l'Effet de Cerf ».

La séance du conseil municipal est levée à 22h00.

M. Marc LEBLOND	Absente Ayant donné pouvoir à M. Patrice VOISIN Mme Isabelle ROZIER	M. Frédéric BOET	M. Jean-Luc BEURIENNE
M. Patrice VOISIN	Absente Ayant donné pouvoir à M. Arnaud RAFFARD Mme Nadine GUIBERTEAU	M. René-Pierre GOURSOT	Mme Jessica DE MACEDO
M. Gérard QUINTIN	Mme Michelle SEVESTRE	M. Arnaud RAFFARD	Mme Sophie LAURENT
M. Alain VELLARD	Mme Marie DELALANDE	M. Daniel FOUCAULT	Mme Marie-Christine BOURBON
Mme Laurence COLLIN	Absent M. Antoine BRUNEAU	Mme Odile PINET	

